



Le Marché du Travail : Chiffres clés

Bassin de Clisson

Document Mensuel

Situation au 31/07/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	juil 2012	Poids	Evolution / juillet 2011	Cumul de août 2011 à juillet 2012	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 725		2.6%			
- dont moins de 25 ans	265	15.4%	18.8%			
- dont 50 ans et plus	380	22.0%	13.1%			
- dont Femmes	931	54.0%	1.5%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	484	28.1%	-7.3%			
- dont Obligations d'emplois	184	10.7%	26.9%			
- dont Indemnisés	1 099	63.7%	0.4%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	190	11.0%	0.5%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	555		5.9%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 265		9.8%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	3 545		5.6%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	482		5.5%	4 637	4.1%	
- dont licenciements économiques	NC			65	1.4%	-13.3%
- dont autres licenciements	42	8.7%	44.8%	429	9.3%	16.3%
- dont fin de contrat	133	27.6%	17.7%	1 271	27.4%	12.8%
- dont fin de mission	41	8.5%	2.5%	379	8.2%	2.4%
- dont 1ère entrée sur le marché	16	3.3%	-33.3%	138	3.0%	-12.7%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	161		-21.1%	1 940	-20.7%	
- dont OEE durables	72	44.7%	-35.7%	1 004	51.8%	-6.2%
- dont Intérim	33	20.5%	22.2%	253	13.0%	-33.1%
- dont Industrie	14	8.7%	-30.0%	235	12.1%	-0.4%
- dont BTP	10	6.2%	11.1%	130	6.7%	-13.9%
- dont Tertiaire	133	82.6%	-13.6%	1 438	74.1%	-20.2%
Indemnisation	2 264		-1.6%			
- dont BFM Assurance Chômage	2 050	90.5%	-5.0%			
- dont BFM Solidarité Etat	214	9.5%	51.8%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).